

Programme politique 4

La dette souveraine à rembourser ou pas ?

La dette de l'État n'a rien à voir avec les dettes d'un particulier, d'un père de famille qui achète une nouvelle automobile ou investit dans un appartement pour loger sa maisonnée. Le père de famille (ou la mère de famille, si vous préférez) sait qu'il doit rembourser ce qu'il a emprunté de son vivant ou laisser à ses héritiers le soin de le faire. Il le doit en conscience aux banques qui lui ont avancé l'argent. L'État a des dettes envers les épargnants du pays ou pas, les grands groupes financiers nationaux et transnationaux et les organismes internationaux créés avec l'accord de l'État lui-même, exemple le FMI, la banque mondiale, la banque centrale européenne, voire les banques centrales des différents pays . Il a le temps devant lui et n'a pas d'héritier puisqu'il est pérenne.

Déjà très importante par rapport à son PIB, la dette de la France, comme celle de tous les pays du monde, a explosé avec la crise du Covid et va encore s'amplifier en 2022. Un moratoire s'impose donc ; mais il doit être transitoire car le problème étant mondial doit déboucher sur une refonte générale des moyens de paiement de tous les pays du monde : cela dans le cadre préétabli du libéralisme, bien entendu ! Or, l'État de la France qui doit œuvrer à faire exister l'évolution révolutionnaire ne peut admettre le seul cadre libéral, autrement dit capitaliste, pour régler le sort de sa dette souveraine. Actuellement, les dirigeants de l'État prétendent républicain – il faut entendre MACRON et son staff de LREM – mais aussi les candidats officiels ou pseudo-officiels à leur remplacement qui se tiennent à droite ou à l'extrême droite et même, hélas, à gauche, entendent faire payer la dette par les citoyens et leurs descendants jusqu'à la énième génération ... Plus de hausse des salaires, plus de services publics, l'austérité devenant constitutionnelle *ad aeternam* !

Le moratoire doit donc permettre d'étudier ce qui est une dette raisonnable et ce qui est lié à la gestion follement libérale des deniers publics. Car il ne faut pas l'oublier : les recettes de l'État viennent des impôts directs et indirects dus par la population et des revenus tirés des biens mobiliers et immobiliers de la Nation. Si on traite de la même façon que la dette souveraine, la dette publique, le moratoire et l'audit indépendant et impartial qui l'implique pour servir à quelque chose, le résultat sera édifiant : la mauvaise dette risque de l'emporter sur la bonne ! La République s'engagera à rembourser la bonne, avec rééchelonnement et renégociation de son taux.

Peut-être les négociations pour établir un nouvel ordre mondial financier seront-elles inspirées par la politique de l'intérêt général, c'est-à-dire laïque, de la France régénérée, qui sait ?

Capitalus delendus est.